

qu'entraînent ces longs rapports qu'on demande à chaque instant, et le chef de l'opposition a posé en principe que le gouvernement est responsable de ces dépenses, s'il accorde les motions, et que nous ne pouvons pas rejeter sur les membres de l'opposition en général la responsabilité de ces dépenses. Dans le cas présent, on nous demande des détails sur des dépenses qui couvrent une période de dix-neuf ans, —détails qui peuvent être très considérables et que nous ne pourrions pas donner pendant cette session, parce qu'ils exigent trop de travail pour être finis à temps. Je ne vois aucune utilité dans la production de ces papiers, parce que nous avons le total des dépenses chaque année et que cela peut servir de base à une discussion raisonnable sur la politique qu'on suit relativement à Rideau Hall. Il n'est que juste de dire au sujet de ces grandes dépenses au delà du salaire du gouverneur général qu'une bonne partie de ces sommes est appliquée au bureau du gouverneur général, dont les dépenses peuvent être examinées par le comité des comptes publics, et que le reste représente des dépenses de voyage. Ces dépenses sont peut-être élevées dans l'opinion de quelques députés, mais je suis certain qu'ils admettront que le gouverneur général, le représentant de Sa Majesté, ne doit pas être traité avec parcimonie, surtout quand il voyage non pas pour son plaisir, mais dans l'accomplissement d'un devoir public pour connaître toutes les parties du pays, venir en contact avec le peuple de partout, et remplir par là un devoir important dont l'avantage se trouve dans le fait que nous avons eu dans nos anciens gouverneurs généraux de chauds amis du Canada qui ont discuté les questions canadiennes dans le vieux monde d'une façon utile pour nous. Nous ne voulons pas que le gouverneur voyage seul; il doit avoir une certaine suite. Il ne peut empêcher cela et il serait indigne de Son Excellence, il serait indigne de nous, comme gentilshommes et comme hommes publics, d'essayer à soulever le sentiment public au sujet des voyages du gouverneur général.

Il y a ensuite l'entretien de Rideau Hall. Je n'hésite pas à exprimer ma conviction que l'achat de Rideau Hall a été une erreur. Nous avons acheté cette résidence à une époque où l'état de nos dépenses exigeait que le coût en fût aussi léger que possible. L'édifice était trop éloigné du centre des affaires, des bureaux publics ici, et ensuite, il était tout à fait trop petit pour servir de résidence au gouverneur général. Conséquemment il a fallu faire des améliorations et le résultat a été celui qui arriverait, comme le savent tous les députés, si l'un d'entre eux ajoutait à sa maison d'année en année : à la fin il aurait une misérable propriété qui lui aurait coûté plus cher qu'il n'aurait payé s'il avait tout d'abord démoli la bâtisse pour en construire une autre. Toutefois on a adopté la politique des réparations, et les deux partis l'ont suivie. Les députés de la gauche ont eu à faire de grosses additions, et je n'ai pas un mot à dire contre leur politique, mais il en est résulté de grandes dépenses. A part cela, il y a les terrains environnant Rideau-Hall qu'il faut aussi tenir en bon état.

Un député a fait allusion à ce qui s'est déjà passé au comité des comptes publics. Je crois, M. l'Orateur, qu'il est contre les règlements de parler de ce qui se passe dans un comité, car nous n'avons rien ici pour appuyer les énoncés que nous pourrions faire relativement au passé. Mais quand l'on a parlé de la somme de \$68,000, qui figurait dans le rapport de l'auditeur général pour travail se rattachant aux terrains du parlement, et que l'auditeur général et d'autres fonctionnaires eurent été examinés devant le comité, il est certain que l'on a constaté que \$6,000 ou \$7,000 des dépenses se rapportaient aux terrains, et qu'au delà de \$60,000 avaient été dépensées pour les réparations des édifices du parlement et des ministères; et l'honorable député d'York-Est (M. Mackenzie), qui était membre du comité des comptes publics et auquel—comme nous le savons tous—nos travaux publics sont parfaitement familiers, a déclaré, après avoir entendu les témoignages rendus par les fonctionnaires devant le

M. WHITE (Cardwell)

comité, que les dépenses n'étaient pas trop élevées; il s'est servi d'une expression très énergique pour qualifier le système d'architecture adopté ici; il a dit que le fait de faire entretenir les édifices par des artisans et des ouvriers était une invention du diable. C'est là l'expression dont mon honorable ami s'est servi, et avec la franchise dont il a toujours fait preuve en comité des comptes publics, il ne voudrait pas dire que les dépenses ont été trop fortes. Mais toutes ces dépenses ont été continuées et il semble extrêmement déraisonnable de demander ces relevés qui n'auront aucun résultat pratique. Cependant, si l'honorable monsieur désire encore les avoir, il a la parole du ministre des travaux publics, qui est principalement responsable de ces dépenses, qu'il n'y a aucune objection à ce que les états dont le gouvernement est spécialement censé être responsable soient produits. Néanmoins, après l'énoncé de l'honorable député de Huron-Ouest (M. Cameron), qui, je pense, a admis que tous ces détails étaient inutiles, et après l'amendement que j'ai suggéré, je crois que la motion pourrait très bien être adoptée sans division aucune.

M. GILLMOR: Je ne pense pas que les députés de ce côté-ci de la Chambre désirent critiquer le gouverneur général. Je ne crois pas que ce soit là l'objet ou le but de cette discussion. Mais je suis sous l'impression que nous n'obtiendrons pas les renseignements que nous voulons avoir. On est sous l'impression que les ministres ont l'occasion de se rendre très populaires parmi les ouvriers de cette localité au moyen de ces grandes dépenses. Il n'y a aucun doute là-dessus. L'été dernier, durant la longue session, j'ai vu dans le pavillon, un vieillard d'environ soixante-dix ou quatre-vingts ans qui avait été préposé au soin de ce bâtiment, et, naturellement, il recevait un salaire. J'ai conversé avec lui et j'ai constaté que c'était un électeur de la localité.

C'est là l'espèce de renseignements que nous voulons obtenir. Je sais que les honorables messieurs sont très populaires parmi les ouvriers. Il y a eu ici une assemblée l'autre soir, et ils semblent avoir le talent d'obtenir la bonne volonté des ouvriers. Il y a quelques années, je me rappelle que les ouvriers d'Ottawa étaient dans une grande misère, et nous les avons vus dans l'édifice du parlement chercher à obtenir de l'emploi. Je suis convaincu qu'un grand nombre d'ouvriers sont employés ici d'une façon extravagante aux dépens du public, et je suis convaincu que ces sommes considérables n'ont pas été dépensées dans l'intérêt du public. Je ne veux pas être mesquin et je ne veux pas que l'on néglige de faire ce qui est nécessaire; mais quand on dépense de cette façon tant d'argent qui sort de la poche du peuple, le gouvernement devrait désirer prouver au peuple que cet argent est dépensé d'une façon convenable et non extravagante. Je sais que c'est une question délicate à traiter ici, mais elle n'est pas aussi délicate quand nous la traitons devant les électeurs.

Je crois que ces renseignements devraient être fournis. On ne peut pas s'attendre, je ne le pense pas, à ce que le gouvernement entre dans quelques-uns des détails qui sont demandés, mais il devrait donner des renseignements suffisants pour démontrer que ces fonds n'ont pas été employés d'une façon extravagante. Lorsque nous songeons que \$300,000, \$400,000 ou \$500,000 ont été dépensés pour Rideau Hall et les terrains qui l'entourent, nous trouvons la chose étonnante, monstrueuse. Je ne puis rien y voir qui représente ce montant. Je ne puis pas concevoir où l'on a pu dépenser cet argent. Si les renseignements demandés ne peuvent pas être fournis, j'espère au moins que ce débat avertira ceux qui sont les gardiens des fonds publics de restreindre ces dépenses jusqu'à un certain point. Nous ne saurions comparer les dépenses que l'on a faites lorsque l'on a commencé à embellir ces terrains, aux dépenses que l'on a faites pour compléter les embellissements; et quand ces embellissements que l'on a faits sur les terrains qui